

Direction générale des entreprises
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 18 mai 2016 portant nomination au conseil d'administration
du Centre technique des industries de la fonderie (CTIF)**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu les articles L.521-1 à L.521-13 du code de la recherche;
Vu l'arrêté du 7 avril 1949 portant transformation du Centre technique des industries de la fonderie en centre technique industriel;
Vu les statuts du Centre technique des industries de la fonderie;
Vu l'arrêté du 4 juin 2015 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique des industries de la fonderie;
Vu les propositions des organisations syndicales professionnelles et ouvrières les plus représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration du centre technique des industries de la fonderie à compter du 18 mai 2016, au titre des représentants du personnel technique de fonderie :
M. Gaëtan REURE, en remplacement de M. Daniel COLLIGNON.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 18 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef du service de l'industrie
de la direction générale des entreprises,*
C. LEROUGE